

Zeitschrift: Bulletin du ciment
Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)
Band: 42-43 (1974-1975)
Heft: 2

Artikel: Norme pour les tolérances sur les défauts d'aspects du béton
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-145866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DU CIMENT

FÉVRIER 1974

42e ANNÉE

NUMÉRO 2

Norme pour les tolérances sur les défauts d'aspect du béton

Classes de qualité des surfaces de béton. Variations tolérées de certaines caractéristiques.

L'institution internationale CIB (Conseil International du Bâtiment pour la recherche, l'étude et la documentation) a publié récemment un rapport dont le but est de fixer des tolérances sur les défauts d'aspect du béton (voir bibliographie). On y distingue quatre classes de qualités des parements :

Classe A: Spéciaux

Classe B: Soignés

Classe C: Ordinaires

Classe D: Grossiers

On se propose de donner ici, en résumé pour chaque caractéristique, les valeurs qui correspondent à ces différentes classes.

Remarquons que pour la classe D il n'y a pas d'exigences spéciales à l'égard de la surface de béton apparent.

2 1. Planéité

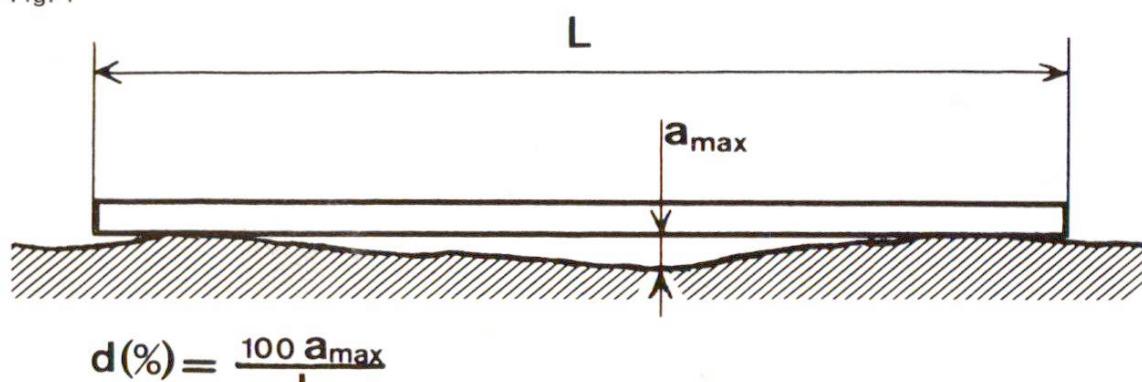
1.1 La **planéité d'ensemble** se rapporte à de grands éléments de surface, en général de la dimension d'une hauteur d'étage et de largeur du même ordre. Ce qui est déterminant, c'est la différence entre les points les plus hauts et les plus bas, déterminés à l'aide d'une règle (fig. 1). La différence de hauteur est donnée en % de la longueur de mesure. Elle devrait être inférieure à:

Classe A: $d = 0,4\%$ (p.ex. 12 mm sur 3 m)

Classe B: $d = 0,6\%$ (p.ex. 18 mm sur 3 m)

Classe C: $d = 1,0\%$ (p.ex. 30 mm sur 3 m)

Fig. 1



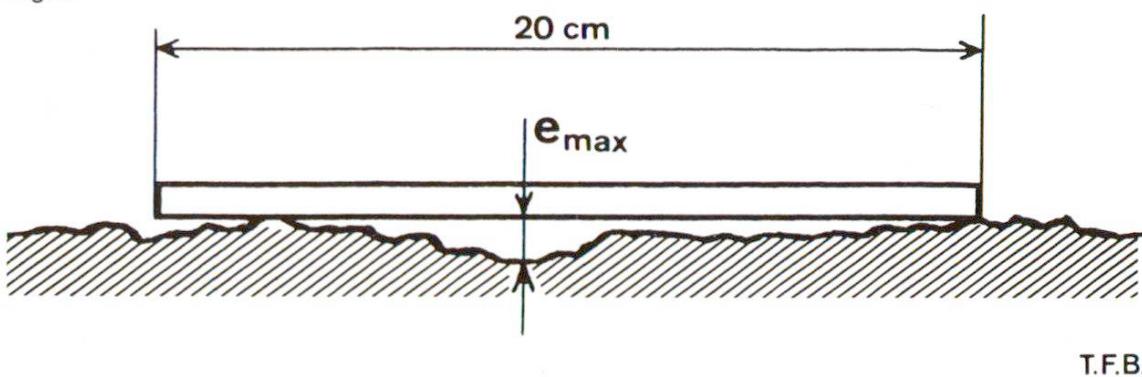
1.2 La **planéité locale** est rapportée à une réglette de 20 cm de longueur et concerne la différence entre les valeurs extrêmes des petites inégalités (fig. 2). La différence devrait être inférieure à:

Classe A: $e = 3$ mm

Classe B: $e = 6$ mm

Classe C: $e = 10$ mm

Fig. 2



3 2. Désaffleurs

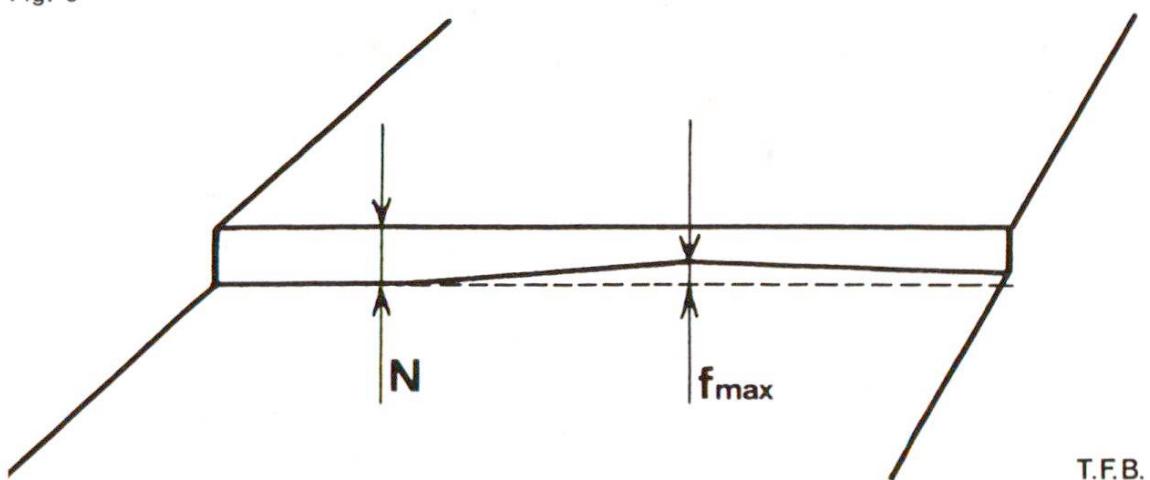
Que ce soit voulu ou accidentel, il peut y avoir entre les différents éléments d'une surface des différences de niveau en forme de degrés. Ce qu'on mesure, c'est la différence de hauteur du degré par rapport à sa valeur voulue N . S'il s'agit d'une surface plane et de désaffleurs accidentels, alors $N = 0$ (fig. 3). Les différences mesurées doivent être inférieures à:

Classe A: $f = 3 \text{ mm}$

Classe B: $f = 6 \text{ mm}$

Classe C: $f = 10 \text{ mm}$

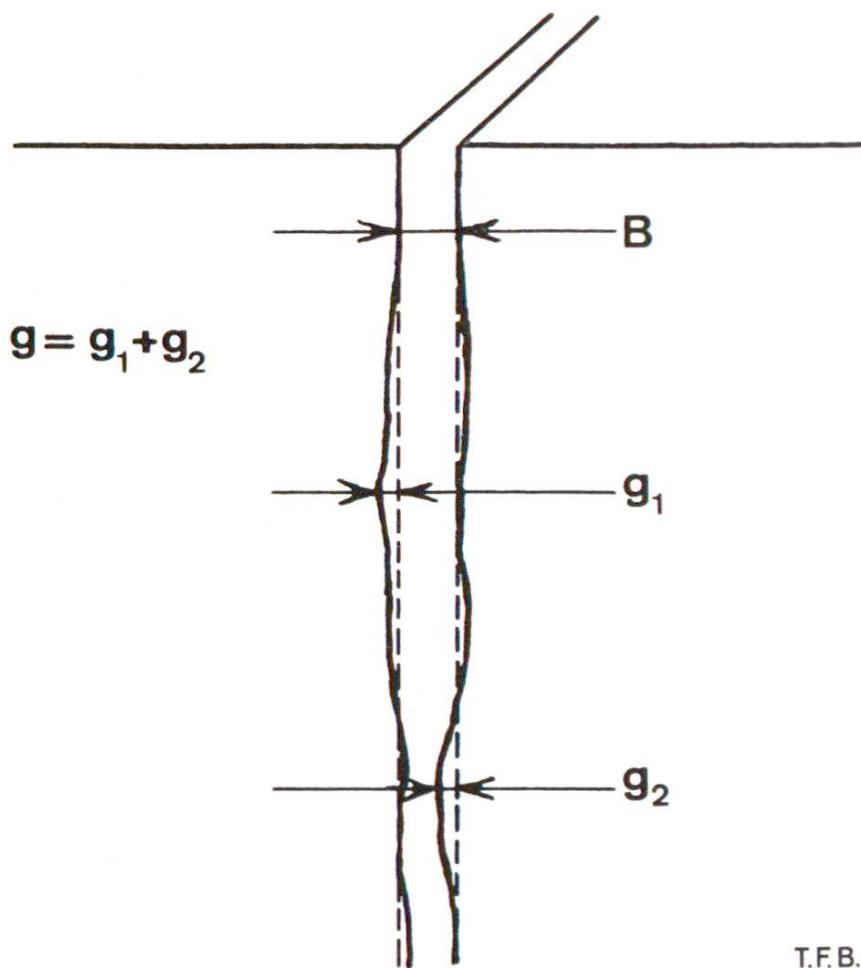
Fig. 3



4 3. Joints

Les joints entre éléments préfabriqués ou ménagés dans le béton moulé sur place doivent être rectilignes et avoir une largeur constante. La variation de la largeur du joint dépend de l'écart de son bord effectif par rapport à la droite de son bord théorique (fig. 4).

Fig. 4



On fixe l'écart en mm ou par rapport à la largeur moyenne B, la valeur la plus faible étant prise en considération. Les écarts par rapport à la largeur théorique B doivent être inférieurs à:

Classe A: $g = \pm 8 \text{ mm ou } \pm 0,3 B$

Classe B: $g = \pm 10 \text{ mm ou } \pm 0,5 B$

Classe C: $g = \pm 15 \text{ mm ou } \pm 0,7 B$

5 4. Distance entre motifs

Si la surface comporte des motifs ornementaux, régulièrement espacés (p.ex. simili-joints, filets, dessins des joints de coffrages ou trous des barres d'écartement), la variation de leur espacement par rapport à une valeur moyenne peut être définie par:

$$R = \frac{D \text{ mesuré}}{D \text{ théorique}}$$

Les domaines admissibles de variation de ce rapport sont fixés de la façon suivante:

Classe A: $1,1 > R > 0,9$

Classe B: $1,3 > R > 0,7$

Classe C: $1,5 > R > 0,5$

Les diverses tolérances indiquées sont relativement larges pour les conditions suisses. Pour certains ouvrages ou parties d'ouvrage, elles peuvent être adaptées à de plus grandes exigences et modifiées par accord mutuel. Dans un prochain Bulletin, nous traiterons des tolérances pour les défauts de surface de béton ayant un effet optique, telles qu'elles sont également proposées par ce rapport du CIB.

Tr.

Bibliographie

Rapport CIB No 24, Tolérances sur les défauts d'aspect du béton, Rotterdam et Paris 1973.

U. Trüb, Die Betonoberfläche, Bauverlag Wiesbaden 1973

